

N° 8.

Inscription de 1284.

L'inscription de 1284 est intitulée „Stèle des soixante-quinze cours de justice du *Hao-li*”; elle nous fournit une liste de personnes dévotes 信士 qui sont chargées d'administrer 管 les soixante-quinze cours de justice; en réalité cependant, ce texte ne mentionne que quarante-six cours de justice; les noms de trois d'entre elles et la moitié du nom de l'une d'elles sont d'ailleurs effacés, en sorte que nous n'avons en fait que quarante-deux noms et demi.

L'inscription n° 7 nous avait conservé cinquante-neuf noms et deux moitiés de noms; l'inscription n° 8 reproduit vingt-six de ces noms et complète une des deux moitiés de noms (le n° 34); elle nous apporte quinze noms et demi qui sont entièrement nouveaux; il y a donc là une difficulté, car, si on ajoute aux noms de l'inscription n° 7 ($59 + \frac{1}{2} + \frac{1}{2}$), les noms qui sont nouveaux dans l'inscription n° 8 ($15 + \frac{1}{2}$), on obtient un total de soixante-quatorze noms et trois moitiés de noms, sans compter les lacunes des inscriptions; or le total des noms ne devrait être, à supposer même que les deux inscriptions n'eussent aucune lacune, que de soixante-quinze. Il est probable que certains des noms de l'inscription n° 8 ne paraissent nouveaux que parce qu'ils sont écrits, fautivement ou non, d'une manière autre que dans l'inscription n° 7.